

Les agriculteurs bio dénoncent « l'incohérence » de l'exécutif

© 11/03/2019 |  Terre-net Média

[Mise à jour à 18h45] La Fédération nationale de l'agriculture biologique (Fnab) a dénoncé lundi « l'incohérence » du gouvernement, qui veut faire passer de cinq à trois ans la durée des aides à la conversion en bio pour les agriculteurs alors que la France souhaite plus que doubler les surfaces.

Le ministre de l'agriculture Didier Guillaume avait indiqué à l'AFP, à la clôture du Salon de l'agriculture : « Nous avons pris la décision de les accompagner pendant trois ans au lieu de cinq, pour avoir **plus de producteurs** » biologiques, estimant que « si un jeune tient les trois premières années, il est bien parti ».

Cette position a été confirmée jeudi par le président Emmanuel Macron, lors d'une étape du grand débat dans les Alpes de Haute-Provence : « Je crois que c'est une bonne réforme, on va l'évaluer, mais ça j'y tiens plutôt », avait déclaré le chef de l'État lors de cette session consacrée à la transition écologique. « Cette aide était moins utile l'année 4 et 5, elle venait compenser des pertes de revenus, qui étaient un problème plus transversal de l'agriculture, qui était que **les prix payés ne sont pas justes** », avait ajouté le chef de l'État.

« Là, le gouvernement nous dit "on va doubler les surfaces" et en même temps, il réduit les ambitions du cadrage budgétaire », s'est alarmé Guillaume Riou, président de la Fnab, lundi lors d'un entretien à l'AFP. De 6,5 % des surfaces agricoles françaises, l'**agriculture biologique doit en couvrir 15 % en 2022**, selon les engagements du gouvernement. « C'est antagoniste, c'est contre-productif et c'est sûrement pas un bon signal, sur la durée, pour que les agriculteurs puissent sereinement s'engager vers une **conversion à l'agriculture biologique**. On ne peut pas énoncer une ambition forte en disant "pour ce faire, on réduit les moyens budgétaires", c'est complètement incohérent », a estimé Guillaume Riou.

Selon le ministère de l'agriculture, cette possible réforme des aides à la conversion bio s'inscrit dans ce que défend la France pour la prochaine Politique agricole commune (Pac) européenne et n'interviendrait donc pas avant 2021 au plus tôt, si la mesure est adoptée par les 27.

Ces aides sont **cofinancées à 25 % par l'État et à 75 % par l'Europe**. Les fonds européens sont conditionnés à un cofinancement, quel qu'il soit. Or, l'ancien ministre de l'agriculture Stéphane Travert avait annoncé, au mois de septembre 2017, la fin du cofinancement de l'État sur les aides dédiées au maintien en bio des exploitations ayant achevé leur conversion, laissant le soin aux régions qui le souhaitaient de financer cette aide sur leurs fonds propres.

“ On continuera de vivre avec des pesticides jusqu'à l'horizon 2040.

La partie européenne de ces aides provient des **fonds européens agricoles pour le développement rural** (Feader), gérés par les régions depuis 2014. « Il faut un investissement public fort aujourd'hui pour opérer la transition agricole de notre pays. Ce sera coûteux pour la manne publique, mais (...) sinon, il ne se passera rien, on continuera de vivre avec des pesticides jusqu'à l'horizon 2040 », a conclu Guillaume Riou.